

Droit de réponse de Romy Castel, Alain Castel, Philippe Castel

Le 29 août 2026

Romy, Alain et Philippe Castel réaffirment leur unité et démentent formellement le communiqué anonyme diffusé hier.

Ils n'ont ni été consultés, ni donné mandat pour le communiqué diffusé sous la signature mensongère des « 4 branches majoritaires de la famille Castel ». **Non signé, non mandaté, ce texte est une coquille vide et manifestement une tentative d'intoxication.**

Les faits sont pourtant incontestables : **le 2 février 2026, les actionnaires ont voté la révocation de Gregory Clerc à plus de 70 % des voix. Le 30 juillet, la Haute Cour de Singapour a maintenu sa suspension. Le 18 août, de nouvelles injonctions ont encore été prononcées à Singapour.**

Il ne s'agit donc pas d'un débat de communication, mais d'une **réalité judiciaire et actionnariale**. Faute de pouvoir la remettre en cause devant les tribunaux, certains tentent désormais de le faire dans la presse, au moyen d'un communiqué anonyme.

Seules une partie de 2 des branches de la famille (à fortiori non majoritaire) auraient soutenu cette démarche.

Romy, Alain et Philippe Castel réaffirment leur totale confiance mutuelle et leur détermination commune à défendre une gouvernance légitime du Groupe Castel.

Contacts presse :

blandine.cazelles@crisehelp.fr

06 61 57 65 66

sebastien.couderc@crisehelp.fr

06 07 11 27 76

thomasdeclimens@primatice.com

06 78 12 97 95

gauthierdeluze@primatice.com

07 65 83 95 39